

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

7 décembre 2021

Date d'affichage :

17 décembre 2021

L'AN deux mille vingt et un, le **13 décembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 7 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Pierre CHASSAING, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Lionel DUTRIAUX

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2021**

QUESTION N° 8

OBJET : Tour de l'Horloge Restauration des façades et du dôme, travaux d'accessibilité extérieure et mise en lumière : avenants

RAPPORTEUR : Evelyne VAUGIEN

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la ville » qui s'est réunie le 30 novembre 2021, et par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 2 décembre 2021.

Les marchés de travaux pour la restauration des façades et du dôme, travaux d'accessibilité extérieure et mise en lumière ont été soumis au Conseil Municipal les 19 décembre 2019 et 13 février 2020.

Par délibération du 8 février 2021 et du 27 septembre 2021, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'avenants pour les lots 01 Maçonnerie Pierre de Taille et 03 Couverture.

Aujourd'hui de nouveaux avenants sont nécessaires :

Concernant le lot 02, Charpente - Menuiserie – Vitraux, attribué à l'entreprise NAILLER, un avenant est proposé pour intégrer des adaptations de chantier ainsi que des travaux supplémentaires (prix nouveaux correspondants) :

- Ajustement des volumes de bois de charpente à remplacer suivant état sanitaire et pose d'une grille anti-volatiles en lieu et place du plafond bois du dôme : + 2 778.07 € HT,
- Baie de la salle du 3^e étage à remplacer : + 3 409.39 € HT,
- Modification du RAL par la Drac après premières couches réalisées : + 298.95 € HT,
- Adaptation de la porte d'accès au droit de la corniche haute + 566.87 € HT (prix nouveau),
- Adaptation des appuis de baies pour pente d'évacuation des eaux par tasseaux sous menuiserie : + 900.90 € HT (prix nouveau),
- Mise en place de pic à pigeon : + 560.00 € HT (prix nouveau),

COMMUNE DE RIOM

- Inversion du sens d'ouverture du portail principal : + 2 413.36 € HT (prix nouveau),
- Remplacement des vitrages par vitrage clair sur les 2 menuiseries du rez-de-chaussée : + 868.47 € HT (prix nouveau).

Le montant total de la plus-value s'élève à 11 796.01 € HT. Il est proposé de conclure un avenant au titre de l'article R2194.7 du code de la commande publique.

Concernant le lot 05, Serrurerie – Vitrierie, attribué à l'entreprise BRASSIER, un avenant est proposé, pour intégrer un prix nouveau. Les études d'exécution de l'édicule en terrasse ont amené à proposer une amélioration à l'ouvrage en vitrant l'ensemble des joues. Cette modification entraîne une plus-value de + 2 940.00 € HT.

En parallèle une modification est intervenue suite à une dérogation accordée en cours de chantier concernant le maintien de la main courante dans ses dispositions existantes, ce qui conduit à une moins-value de - 3 780.00 € HT.

Globalement sur le lot 05, on constate donc une moins-value de - 840.00 € HT.

Le coût total des travaux est le suivant :

Lot(s)	Désignation	Titulaire	Montant € HT	Avenants € HT	Evolution
1	Maçonnerie Pierre de Taille	BLANCHON	291 363.99 (tranche ferme et optionnelle)	+ 43 242.32	+ 14.91% de la tranche ferme
2	Charpente Menuiserie Vitraux	NAILLER	47 900.00	+ 11 796.01	+ 24.63 %
3	Couverture	BOURGEOIS	69 550.73	+ 2 796.17	+4.02%
4	Décors peints	ARCOA	14 233.80		
5	Serrurerie Vitrierie	BRASSIER	57 572.13	-840.00	-1.46 %
6	Electricité	DUMONT ELECTRICITE	67 837.79		
7	Cloche horlogerie	HORLOGES PLAIRE	1 750.40		
TOTAL			550 208.84	58 674.50	
			608 883.34		

COMMUNE DE RIOM

Par ailleurs, une demande de prolongation du délai contractuel jusqu'au 25 février 2022 est sollicitée car l'accès à la cour arrière n'a pas été autorisé dans un premier temps par les voisins, ceci retardant l'intervention sur la façade située dans cette cour. Cette intervention sera programmée après les fêtes de fin d'année. Les lots concernés sont :

- Lot 1 - Maçonnerie - Pierre de taille
- Lot 2 - Charpente - Menuiserie - Vitraux
- Lot 3 - Couverture
- Lot 5 - Serrurerie - Vitrierie
- Lot 6 - Electricité

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser le Maire à signer les avenants susmentionnés.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 13 décembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL